

RCS : ANNECY
Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01425
Numéro SIREN : 353 732 571
Nom ou dénomination : "90"

Ce dépôt a été enregistré le 19/04/2018 sous le numéro de dépôt B2018/003802

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE ANNECY

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/003802**
n° de gestion : **2016B01425**
n° SIREN : **353 732 571 RCS Annecy**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Annecy certifie avoir procédé le 19/04/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

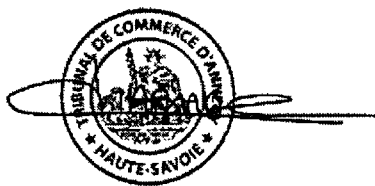
"90" - Société par actions simplifiée
100 rue de L'adret 74190 Passy -FRANCE-

date de clôture : 31/10/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



722188

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/10/2017 12			Exercice N-1 31/10/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	3 663 282		3 663 282	3 663 282		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	3 663 282		3 663 282	3 663 282		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	425 705		425 705	455 139	29 434	6.47
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
Comptes de Régularisation	Disponibilités	280 013		280 013	393	279 620	NS
	Charges constatées d'avance (3)	3 979		3 979	4 370	390	8.93
	Total III	709 697		709 697	459 902	249 796	54.31
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Comptes de Régularisation	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 372 980		4 372 980	4 123 184	249 796	6.06

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

325 705

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/10/2017	Exercice N-1 31/10/2016	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 524)	1 524	1 524		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 306 952	779 506	527 446	67.66
	Report à nouveau	288 062	288 062		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	667 442	527 446	139 996	26.54
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	8 893	4 707	4 186	88.92
	Total I	2 272 873	1 601 246	671 628	41.94
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
DETTE (1)	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTE (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	2 016 111	2 419 333	403 222	16.67
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	56 565	62 697	6 132	9.78
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 524	39 756	33 233	83.59
	Dettes fiscales et sociales	20 907	152	20 755	NS
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	Total IV	2 100 106	2 521 939	421 832	16.73
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		4 372 980	4 123 184	249 796	6.06

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

500 106

471 939

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/10/2017 12			Exercice N-1 31/10/2016 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)						
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			12 880	44 148	31 268	70.83
Impôts, taxes et versements assimilés			158	152	6	3.95
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges				0	0	100.00
Total des Charges d'exploitation (II)			13 038	44 300	31 262	70.57
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			13 038	44 300	31 262	70.57
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/10/2017 12	Exercice N-1 31/10/2016 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	765 432	649 712	115 721	17.81
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	765 432	649 712	115 721	17.81
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	58 290	69 959	11 669	16.68
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	58 290	69 959	11 669	16.68
2. Résultat financier (V-VI)	707 143	579 753	127 390	21.97
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	694 105	535 453	158 652	29.63
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 432	2 432	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		2 432	2 432	100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	4 186	3 584	602	16.80
Total VIII	4 186	3 584	602	16.80
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	4 186	1 152	3 034	263.50
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	22 477	6 855	15 622	227.89
Total des produits (I+III+V+VII)	765 432	652 144	113 289	17.37
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	97 990	124 697	26 707	21.42
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	667 442	527 446	139 996	26.54

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier

Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

765 432 649 712

1 376

GALET - OLDRA

0

Rue de l'Adret
e du Mont-Blanc
+190 PASSY

ANNEXE DU 01/11/2016 AU 31/10/2017

GALET - OLDRA

12 A Rue du Pré Faucon

PAE Glaisins - ANNECY LE VIEUX

74940 ANNECY

04.50.27.71.05

ANNEXE

Exercice du 01/11/2016 au 31/10/2017

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Le résultat de la filiale TIVILLIER SAS est intégré fiscalement dans le résultat de la société 90 SAS depuis le 01/11/1990.

Le résultat de la filiale MARCHAND SA n'est pas intégré fiscalement.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/11/2016 au 31/10/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	3 663 282		
TOTAL	3 663 282		
TOTAL GENERAL	3 663 282		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			3 663 282	
TOTAL			3 663 282	
TOTAL GENERAL			3 663 282	

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	4 707	4 186			8 893
TOTAL	4 707	4 186			8 893
TOTAL GENERAL	4 707	4 186			8 893
Dont dotations et reprises exceptionnelles		4 186			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Groupe et associés	425 705	100 000	325 705
Charges constatées d'avance	3 979	3 979	
TOTAL	429 685	103 980	325 705

ANNEXE

Exercice du 01/11/2016 au 31/10/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	16 111	16 111		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	2 000 000	400 000	1 600 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	6 524	6 524		
Impôts sur les bénéfices	20 749	20 749		
Autres impôts taxes et assimilés	158	158		
Groupe et associés	56 565	56 565		
TOTAL	2 100 106	500 106	1 600 000	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	400 000			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	55 618			

Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ou parts ordinaires	1.5200	1 000			1 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/11/2016 au 31/10/2017

Détail des charges à payer

	Montant
EMPRUNTS ETS CREDIT & DETTES FINANCIERES DIVERSES	
Intérêts courus sur emprunt	16 111
Intérêts courus sur comptes courants	947
DETTES FOURNISSEURS	
Honoraires	6 524
DETTES FISCALES ET SOCIALES	
Cotisation foncière des entreprises - Cfe	158
Total	23 740

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Assurances	3 979		
Total	3 979		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Charges et produits financiers concernant les entreprises liées**

(PCG Art. 831-2 et Art 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		765 432
Dont entreprises liées		765 432

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Dettes garanties par des sûretés réelles**

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 000 000
Total	2 000 000

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 08/07/2015
Montant initial de cette garantie : 2 800 000
Montant restant dû en capital : 2 000 000
Date de fin d'échéance de la garantie : 08/07/2022
Nature de la sûreté réelle : Nantissement actions de la Sa MARCHAND
: Cautionnement solidaire M.Mme Girelli s/400 000€

ANNEXE

Exercice du 01/11/2016 au 31/10/2017

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art L 233-15; PCG Art 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- TIVILLIER SAS (bilan 31/10/2017)	849 367	99.95	214 388
- BIBOUNES SCI (bilan 31/12/2016)	116 238	99.00	111 577
- MARCHAND SA (bilan 31/12/2016)	1 861 535	99.93	363 585
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			



AUDEXCO

COMMISSAIRES AUX COMPTES EXPERTS COMPTABLES

90

SAS au capital de 1 524,49 €

353 732 571 RCS ANNECY

Siège social : 100, Rue de l'Adret – 74190 PASSY

AUDIT
CONSEIL
EXPERTISE

Sébastien LEBRASSEUR

Expert-Comptable

Commissaire aux Comptes

Master 2 EC Gestion Patrimoine

DU Expertise Judiciaire

235 Avenue de Laon

51100 REIMS

Tél +33 (0) 326 08 32 32

Fax +33 (0) 326 08 32 34

audexco@audexco.com

Membre du MEDEF

Rapport du Commissaire aux Comptes Présenté à l'Assemblée Générale du 22 mars 2018

Exercice clos
le 31 Octobre

2017

SARL AU CAPITAL DE 300 000 €

SIRET 421 247 727 00025 – NAF 6920Z

Membre de l'Ordre des Experts-Comptables

Commissaire aux Comptes inscrit près la Cour d'Appel de Reims

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES | Exercice clos le Sur les Comptes Annuels | 31 Octobre 2017

Aux associés,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 90 relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er novembre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Reims, le 30 mars 2018.

Le Commissaire aux comptes

AUDEXCO

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a vertical line intersecting it near the right end, and a small loop at the bottom of the vertical line.

Sébastien LEBRASSEUR



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/10/2017 12		Exercice N-1 31/10/2016 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 524) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 524		1 524			
	Réserves						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	1 306 952		779 506		527 446	67.66
	Report à nouveau	288 062		288 062			
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	667 442		527 446		139 996	26.54
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées	8 893		4 707		4 186	88.92
	Total I	2 272 873		1 601 246		671 628	41.94
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS							
	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	2 016 111		2 419 333		403 222	16.67
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	56 565		62 697		6 132	9.78
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 524		39 756		33 233	83.59
	Dettes fiscales et sociales	20 907		152		20 755	NS
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	2 100 106		2 521 939		421 832	16.73
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 372 980		4 123 184		249 796	6.06



(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 500 106 471 939

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/10/2017 12			Exercice N-1 31/10/2016 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
*Total des Produits d'exploitation (I)						
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *						
12 880 44 148 31 268 70.83-						
Impôts, taxes et versements assimilés						
158 152 6 3.95						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
0 0- 100.00-						
Total des Charges d'exploitation (II)						
13 038 44 300 31 262- 70.57-						
1 - Résultat d'exploitation (I-II)						
13 038- 44 300- 31 262 70.57						
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						



(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/10/2017	12	31/10/2016	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	765 432		649 712		115 721	17.81
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	765 432		649 712		115 721	17.81
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	58 290		69 959		11 669	16.68
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	58 290		69 959		11 669	16.68
2. Résultat financier (V-VI)	707 143		579 753		127 390	21.97
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	694 105		535 453		158 652	29.63
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			2 432		2 432	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII			2 432		2 432	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	4 186		3 584		602	16.80
Total VIII	4 186		3 584		602	16.80
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	4 186		1 152		3 034	263.50
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	22 477		6 855		15 622	227.89
Total des produits (I+III+V+VII)	765 432		652 144		113 289	17.37
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	97 990		124 697		26 707	21.42
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	667 442		527 446		139 996	26.54



* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/11/2016 au 31/10/2017

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Le résultat de la filiale TIVILLIER SAS est intégré fiscalement dans le résultat de la société 90 SAS depuis le 01/11/1990.

Le résultat de la filiale MARCHAND SA n'est pas intégré fiscalement.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/11/2016 au 31/10/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	3 663 282		
TOTAL	3 663 282		
TOTAL GENERAL	3 663 282		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			3 663 282	
TOTAL			3 663 282	
TOTAL GENERAL			3 663 282	

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	4 707	4 186			8 893
TOTAL	4 707	4 186			8 893
TOTAL GENERAL	4 707	4 186			8 893
Dont dotations et reprises exceptionnelles		4 186			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Groupe et associés	425 705	100 000	325 705
Charges constatées d'avance	3 979	3 979	
TOTAL	429 685	103 980	325 705



ANNEXE

Exercice du 01/11/2016 au 31/10/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	16 111	16 111		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	2 000 000	400 000	1 600 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	6 524	6 524		
Impôts sur les bénéfices	20 749	20 749		
Autres impôts taxes et assimilés	158	158		
Groupe et associés	56 565	56 565		
TOTAL	2 100 106	500 106	1 600 000	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	400 000			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	55 618			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ou parts ordinaires	1.5200	1 000			1 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.



ANNEXE

Exercice du 01/11/2016 au 31/10/2017

Détail des charges à payer

	Montant
EMPRUNTS ETS CREDIT & DETTES FINANCIERES DIVERSES	
Intérêts courus sur emprunt	16 111
Intérêts courus sur comptes courants	947
DETTES FOURNISSEURS	
Honoraires	6 524
DETTES FISCALES ET SOCIALES	
Cotisation foncière des entreprises - Cfe	158
Total	23 740

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Assurances	3 979		
Total	3 979		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		765 432
Dont entreprises liées		765 432

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 000 000
Total	2 000 000

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 08/07/2015
Montant initial de cette garantie : 2 800 000
Montant restant dû en capital : 2 000 000
Date de fin d'échéance de la garantie : 08/07/2022
Nature de la sûreté réelle : Nantissement actions de la Sa MARCHAND
: Cautionnement solidaire M.Mme Girelli s/400 000€



90
Société par actions simplifiée
au capital de 1.524,49 €
Siège social : 100 rue de l'Adret
74190 PASSY
353 732 571 RCS ANNECY

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 13 AVRIL 2018

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 OCTOBRE 2017

DEUXIÈME RESOLUTION - AFFECTATION DE RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 667.442,17 Euro de la manière suivante :

Origine :

- Résultat de l'exercice : bénéfice de 667.442,17 €

Affectation :

- Réserve légale..... 152,45 €

- Autres réserves : 667.289,72 €

TOTAUX : 667.442,17 € 667.442,17 €

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Le Président

